



République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
MAIRIE DE BONNEUIL-en-FRANCE
15, rue de Gonesse
95500 – BONNEUIL-en-FRANCE

Tél. : 01.39.86.30.40

Fax : 01.39.93.67.08

E-mail : mairie@bonneuil-en-france.fr

Date de convocation : 02/07/2024

Date d'affichage : 02/07/2024

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2024

L'an deux mil vingt-quatre le douze juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Abdellah BENOUARET, Maire.

Présents : Abdellah BENOUARET, Bernard BREGEAT, Claude BONNET, Régine GUYON, Christine SARTENA, Nabil ABID, Jessica MAUDUIT, Pierre HAUTEFEUILLE, Myriam LOPES, Laurence DELFIN.

Représentés avec pouvoirs : Samuel GUILON à Pierre HAUTEFEUILLE

Absents : Haïssata CAMARA, Jean-Claude BONNEVIE, Dominique LOUREIRO, Jean-Michel GIOLITO.

Secrétaire de séance : Laurence DELFIN

1° CLECT

NOTE DE PRESENTATION

Depuis le 1^{er} janvier 2024, plusieurs équipements ont fait l'objet d'un transfert de compétences à la communauté d'agglomération Roissy Pays de France :

- les bibliothèques d'Othis et de Vémars,
- l'écomusée de la Cartoucherie à Survilliers

La commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC) s'est réunie le 25 avril 2024 et a adopté le rapport d'évaluation des charges pour ces transferts.

Le Conseil délibère et à l'unanimité,

1°) approuve le rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges du 25 avril 2024.

2° LANCEMENT DU CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉHABILITATION ET L'EXTENSION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ET DE SA CUISINE DE PRODUCTION.

Rapporteur : M. Le Maire

Exposé des motifs :

Le Conseil municipal est amené à se prononcer sur l'organisation d'un concours de maîtrise d'œuvre pour le projet de réhabilitation et l'extension de l'école primaire et de sa cuisine de production.

La commune envisage un projet ambitieux pour moderniser son école primaire, qui présente des problèmes de vétusté, d'inefficacité énergétique et de logistique complexe pendant les temps de repas vers l'ALSH. Pour cela, la commune prévoit de rénover et d'agrandir l'école actuelle, ainsi que de construire une cuisine sur place avec deux salles à manger attenantes. Un terrain au sud de l'école a été acquis pour cette extension, et un nouveau parking à l'est est déjà en cours de création pour faciliter l'accès des parents.

Ce projet vise plusieurs objectifs :

- Étendre l'école pour améliorer son fonctionnement et accueillir de nouveaux élèves, y compris une classe de régulation qui pourra être utilisée soit en maternelle soit en élémentaire selon les rentrées scolaires.
- Créer deux salles dédiées à des activités culturelles.
- Améliorer le confort des enseignants, des ATSEM et des élèves.
- Installer une cuisine de production accolée à l'école facilitant ainsi l'accès aux élèves et permettant également le portage vers l'ALSH et le portage à domicile.
- Végétaliser les cours pour créer des espaces de fraîcheur au cœur de l'îlot.

Le terrain envisagé est situé rue de Dugny et rue du Pont Yblon.

Le projet final prévoit d'accueillir :

- Un pôle commun accueillant : les locaux enseignants, le rased, la salle de régulation, les salles culturelles de : 342m² en surface utiles
- Un pôle maternel de 3 classes : 300m² en surface utiles
- Un pôle élémentaire de 4 classes : : 284m² en surface utiles
- Une cuisine de production et deux salles à manger : 455m² en surface utiles
- Deux logements : 180m² en surface utiles
- Des espaces extérieurs avec les cours, les préaux de : 1 320m²

Cette opération accueillera :

- Une construction neuve de 1 448 m² (Surface utile),
- Une réhabilitation de 452 m²,

- Des démolitions d'environ 600m2 (préau existant, algéco, ...).

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux serait de 6 100 000 € HT. Ce montant pourra évoluer compte tenu de l'évolution de coûts de la construction et des tolérances contractuelles obligatoires prévues dans le contrat de maîtrise d'œuvre.

Il est proposé au Conseil Municipal, délibère à l'unanimité,

- D'AUTORISER le lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour l'opération de la réhabilitation et l'extension de l'école primaire et de sa cuisine de production sur la base des éléments indiqués dans la présente délibération.

La séance s'est levée à 19h 30.

Pour Extrait Conforme
Le Maire,



Abdellah BENOURET

